



Frédéric CHHUM et Virginie RIBEIRO

Frédéric CHHUM

4 rue Bayard 75008 Paris
Tél : 01 42 89 24 48
www.chhum-avocats.fr
Twitter : @fchhum
Facebook : Frédéric CHHUM
Instagram : fredericchhum

CV

- Prestation de serment : 19 février 1997
- Fondateur de la Selarl Frédéric CHHUM AVOCATS en 2007 (4 avocates collaboratrices) - Bureau secondaire à Nantes
- Activités dominantes : droit du Travail (Défense de salariés, intermittents du spectacle, journalistes, cadres, cadres dirigeants), droit pénal du Travail
- Candidat investi par le MAC

Virginie RIBEIRO

19 Boulevard Morland
75004 Paris
Tél : 09 50 07 70 47
www.ribeiroavocat.fr

CV

- Prestation de serment : 25 novembre 2010
- Fondatrice du Cabinet Virginie RIBEIRO, exercice individuel depuis 2014
- Activités dominantes : droit du Travail, droit pénal du Travail, droit de la Sécurité Sociale
- Candidate investie par le MAC

Avocats collaborateurs et petites structures, osez le MAC !

Mes chères consœurs, Mes chers confrères,

Nous sommes investis par le **MAC** (Manifeste des Avocats Collaborateurs - www.notremanifeste.com) pour l'élection ordinale des 4 et 6 décembre 2018.

Le MAC a pour objet de défendre les **avocats collaborateurs** et les **petites structures**, ainsi que de promouvoir la démocratie et la transparence ordinale.

Nous sommes indépendants des syndicats institutionnels.

Si vous nous éliez, nous serons des lanceurs d'alerte si nous avons connaissance de conflits d'intérêts ou de favoritisme à l'ordre des avocats de Paris.

Nous défendrons aussi les propositions suivantes :

1) Pour les 12 000 collaborateurs qui sont la force vive du Barreau

- Mettre en place, une assurance perte de collaboration, souscrite par l'ordre, pour tous les collaborateurs, sans augmentation des cotisations ordinales ;
- Porter la voix des avocates mères au conseil de l'ordre ;
- Créer une hotline d'aide aux collaborateurs ouverte tous les matins ;
- Lutter contre les comportements sexistes et le harcèlement moral ou sexuel au sein des cabinets ;

2) Pour une vraie transparence ordinale

- Soumettre à appel d'offres toutes les dépenses de communication de l'ordre des avocats, le bâtonnier devant proscrire tout favoritisme des agences avec qui il/elle a travaillé pendant la campagne au bâtonnat ;
- Mettre en œuvre une vraie transparence quant aux avocats « missionnés » ;
- Rétablir la captation vidéo des séances du conseil de l'ordre et rendre accessible les délibérations de l'ordre ;

3) Faciliter l'installation et/ou l'association des avocats et promouvoir la parité et la diversité au Barreau

- Aider au développement des petites et moyennes structures d'avocats ;
- Développer le Barreau Entrepreneurial pour des avocats 3.0 ;
- Promouvoir la parité Femme/Homme et la diversité au Barreau ;

4) AJ

- Soutenir sans relâche les 3 000 confrères pratiquant les permanences (toutes matières) et l'Aide Juridictionnelle.

Vos biens dévoués confrères,

Frédéric CHHUM / Virginie RIBEIRO